



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il est crucial pour l'avenir de la planète d'entreprendre les négociations sur l'accord qui sera en place après 2012, selon M. Yvo de Boer

(Singapour, 6 novembre 2007) – Le plus haut responsable des questions climatiques au sein de l'ONU a déclaré aux intervenants sur le marché du carbone, en pleine expansion, qu'il faut absolument amorcer les négociations en décembre prochain si l'on veut éviter une discontinuité entre la fin de la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et l'accord qui suivra.

S'adressant aux quelque 500 personnes réunies au Forum asiatique sur le marché du carbone, M. de Boer a rappelé que le marché actuel devait son existence au Protocole de Kyoto et à ses objectifs juridiquement contraignants de réduction des émissions. Sans la conclusion d'un nouvel accord ferme sur la période qui s'étend au-delà de 2012, « le marché pourrait disparaître aussi rapidement qu'il est apparu. Pire, la planète pourrait ne pas supporter les effets d'une poursuite des émissions au rythme actuel ».

Le volume des échanges sur le marché du carbone a triplé entre 2005 et 2006, pour atteindre 30 milliards de dollars. Selon l'International Emissions Trading Association (IETA), organisateur du forum, il pourrait s'élever à 60 milliards de dollars en 2007.

« Le marché du carbone, le mécanisme pour un développement propre et l'application conjointe sont très utiles pour lutter contre les changements climatiques. Ils stimulent les investissements visant à faire reculer les émissions de gaz à effet de serre, aident à choisir les mesures de réduction les moins coûteuses et offrent aux pays engagés en vertu du Protocole de Kyoto des solutions souples pour remplir leurs obligations », a ajouté M. de Boer.

Les pays liés par le Protocole de Kyoto peuvent acheter des unités ou des crédits d'émission pour s'acquitter d'une partie de leurs engagements. Les pays du monde entier qui se réuniront à Bali en décembre devront envisager ce qui suivra la première période d'engagement. Vu le temps nécessaire pour négocier et ratifier un accord international, il est indispensable d'entreprendre les négociations dès à présent afin d'assurer la continuité des mesures prises pour combattre les changements climatiques.

« Nous avons décelé plusieurs signes encourageants, notamment les déclarations faites par les chefs d'État lors des débats de haut niveau du Secrétaire général tenus en septembre à New York et la large convergence de vues qui s'est dégagée de la réunion des ministres organisée il y



a quelques semaines en Indonésie. Nous devons toutefois maintenir le cap et amorcer officiellement les négociations à Bali en décembre, assorties d'un échéancier et des moyens d'aller de l'avant », a affirmé M. de Boer.

Environ 110 personnes sont attendues au Forum-Conférence asiatique d'une durée de deux jours sur le marché du carbone, organisé conjointement par l'IETA et Koelnmesse.

La CCNUCC

Avec 192 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 176 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 36 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions, tandis que les pays en développement ont contracté des engagements non juridiquement contraignants. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Le mécanisme pour un développement propre

Plus de 825 projets destinés à 49 pays sont déjà enregistrés et 1 800 autres sont en cours d'évaluation. Le mécanisme pour un développement propre devrait engendrer plus de 2,5 milliards d'unités de réduction certifiée des émissions (échangeables) d'ici la fin de la première période d'engagement, en 2012, chaque unité correspondant à une tonne de dioxyde de carbone.

Avis aux journalistes: Pour les interviews, veuillez communiquer avec David Abbass, Chargé de l'information publique, mécanisme pour un développement propre, tél: +49 173 5617448, courriel : dabbass@unfccc.int

Voir également le site <<http://unfccc.int>>